



A.G. CSN Ballet sur Glace



PV Assemblée Générale

Alpe d'Huez : dimanche 25 juin 2006

A.G. CSN BALLET sur GLACE

PV : Alpe d'Huez, le 25 juin 2006

1. Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Mr Jacky DEFRADAT – Mr Daniel BAYARD

2. Vérification des Pouvoirs

21 Clubs présents ou représentés sur 34 soit **63 voix** réelles sur un potentiel de 102 voix. Le quorum est atteint et l'AG peut délibérer

3. Approbation du PV Synchro-Ballet de l'Assemblée Générale 2005

Aucune remarque, le PV est approuvé à l'unanimité

4. Allocution de Bernard Carles par délégation de Gérard Gautun

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs ou leurs représentants,

Tout au long de cette saison j'ai essayé de communiquer toujours très largement avec vous, le plus souvent par internet avec, en relais les informations du Bulletin de liaison clubs partagé en commun entre le Patinage Synchronisé et le Ballet sur Glace. En conséquence, plutôt qu'un rapport d'activité dont vous avez déjà tous les éléments, je vais vous présenter un rapport moral mettant en avant toute ma motivation et ma foi dans notre démarche.

La CNTB dont j'avais la charge de l'animation a vu le jour en 1998 et a déjà permis de donner au Ballet sur glace un essor important sur le plan national et de fédérer autour de cette discipline près de 25 clubs pour un total de plus de 500 patineurs licenciés. Je rappelle que nous avons décidé, d'un commun accord à Cherbourg, que le Ballet était à organiser pour développer de nouvelles solutions auprès des clubs afin de fidéliser et développer nos licenciés. Au-delà de cet objectif sportif, nous nous sommes entendus pour essayer de créer une véritable identité du Ballet sur Glace avec cette fois des perspectives qualitatives pour nos équipes. Où en sommes-nous ?

Un règlement officiel, une grille de jugement, la mise en place d'une formation systématique des juges, la création de séminaires nationaux réguliers, la création de l'exercice chorégraphique, etc., voilà des actions concrètes que l'équipe que j'ai animée a pu mettre en place pour structurer notre discipline.

L'équipe qui m'a entouré et moi même avons souhaité élargir cette action menée sur le plan national vers le plan International seul gage de la pérennisation des Ballets sur Glace auprès de la FFSG.

C'est ainsi qu'un rapprochement des règlements et formations a été conduit avec l'Espagne et les Etats Unis d'Amérique et qu'un travail moins apparent a été mené pour que des pays Européens rejoignent le monde des ballets sur glace.

Déjà l'Espagne, la Russie, la Belgique participent à nos compétitions ; l'Australie, L'Italie, et quelques nouveaux pays de l'Europe ont été sensibilisé et manifestent un intérêt réel pour nous rejoindre.

C'est en veillant à toujours susciter mais aussi défendre l'intérêt des clubs nationaux que ces actions ont été engagées et pour la plupart menées à terme :

La première phase de l'élaboration des règlements est aboutie

L'exercice chorégraphique a été défini et a acquis maintenant toute son importance

La mise en place de juges spécifiques à la discipline

Ce n'est pas pour autant que nous ne devons pas poursuivre notre réflexion et notre action pour franchir une 2^{ème} étape en améliorant l'existant. Beaucoup reste encore à faire et tout particulièrement en ce qui concerne :

- Le développement national et international*
- Le jugement et la formation de nos juges*
- La formation de nos entraîneurs et chorégraphes*
- L'évolution de nos règlements*
- L'organisation de nos compétitions*
- Quel concept Ballet en 2010 ?*

C'est sur l'ensemble de ces points que je vous propose de réfléchir ensemble.

De cette façon, nous aurons le maximum de temps pour délibérer sereinement sur l'AVENIR.

5. Questions posées par les groupements affiliés : aucune

6. Vote du quitus moral

Abstention : 0 Contre : 0 voté à l'unanimité

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et j'espère qu'au cours de ce mandat la CNTB a été utile à notre discipline, le Ballet sur Glace. Je remercie également les juges et les entraîneurs référents qui se sont impliqués auprès de nos équipes. MERCI à vous les clubs pour l'aide que vous m'avez apportée lorsque je vous ai sollicités. Merci aux membres de la CNTB Edith BALESTER, Serge LAUNEY, Jean-Christophe BERLOT, Gilles ETOSSE, ce groupe ne 'a jamais déçu et a toujours gardé la même ligne de conduite pour défendre et faire évoluer la discipline du ballet sur Glace

Ayant le quorum pour délibérer, et comme l'indique le point 6 de l'ordre du jour, je soumetts à votre approbation notre rapport moral et d'activité.

Abstention : 0 Contre : 0 voté à l'unanimité

7. Présentation des candidats à la présidence de la CSNB : un seul candidat, Bernard CARLES

Je vous avoue que j'ai été surpris qu'il n'y ait pas d'autres candidatures. Comme vous avez eu entre les mains ma lettre de motivation, je vous propose de passer tout de suite au vote et, ensuite, nous développerons ensemble tous les points que j'ai évoqués.

8. Election du Président de la CSN Ballet

Résultat : 63 voix sur 63, Bernard CARLES élu Président

Je vous remercie très sincèrement pour votre confiance et m'engage à faire le maximum pour poursuivre le développement et l'évolution qualitative des Ballets sur Glace au sein de la nouvelle FFSG.

9. Vote des membres de la CSNB

Avant de débattre sur nos orientations futures à court et moyen terme, il faut que nous résolvions une question très importante : quels membres au sein de cette nouvelle CSNB dans la mesure où les AG des ligues actuelles n'ont pas élu des représentants distincts Ballet et Patinage Synchronisé. A mon avis, il me semble primordial que les membres de la CSNB soient issus des clubs pratiquant notre discipline. En attendant que la nouvelle équipe fédérale favorise l'aménagement des statuts des ligues et/ou région pour être cohérent avec la nouvelle FFSG, je propose de porter à votre vote la possibilité d'avoir une année de transition en maintenant, exceptionnellement, les membres actuels de la CNTB pour la saison 2006-2007, à savoir : Christiane DETRE – Serge LAUNEY – Jean-Christophe BERLOT – Gilles ETOSSE.

Cette démarche pourrait porter à contestation MAIS si nous sommes tous unanimement unis pour cela nous n'en serons que plus forts vis-à-vis de la FFSG. Qu'en pensez-vous ? Peut-on voter à main levée ?

Abstention : 0 Contre : 0 voté à l'unanimité

MERCI !

Bernard passe la parole à Serge LAUNAY, membre présent de la CSNB qui s'est occupé au sein de la CSNTB plus particulièrement de la communication vers les clubs à l'international pour la promotion de la discipline. Il souligne qu'il faut continuer cette action car les relations sont fragiles, il faut s'entraider entre clubs pour que l'expérience des uns profite aux autres car pour développer les ballets à l'international, il faut que nos équipes se déplacent. MOSCOU attend les équipes Française, il faut continuer dans ce sens afin de faire évoluer le nombre d'équipes dans les autres pays. Serge LAUNAY et son épouse ont créé la Griffes d'Argent, une compétition qui a relancé les ballets au niveau de l'international il a également voulu créer la CSN BALLETS depuis bien longtemps car les clubs en ont besoin, la multiplication des disciplines permet de dynamiser les clubs.

Christiane DETRE, membre de la CSNB souligne l'importance de la communication par email dans les échanges avec les clubs.

Statutairement, la création de la CSN est une avancée, il faut créer un collège avec un représentant du ballet parce qu'on n'est pas discipline ISU. Il ne faut pas intégrer l'ISU car cela tuerait l'espace de créativité des ballets, prenons seulement ce qu'il y a de bon dans l'ISU.

Attention aux Etats-Unis qui veulent aller très vite et veulent inscrire la discipline à l'ISU. Mais ne va-t-on pas dans ce sens en uniformisant les règlements ?

Les Etats-Unis ont pris pendant de nombreuses années nos règlements sans rien dire, mais aujourd'hui, ils ont rattrapé leur retard et prennent de l'avance, il faut rester vigilant.

Le développement européen est à faire car il faudra intégrer les nouveaux pays en acceptant les différences, tout en préservant la liberté de création des ballets.

10. Programme de la saison 2006- 2007 et au delà

Développement à court terme

Sensibiliser les clubs à notre discipline et se donner comme objectif l'augmentation du nombre d'équipes de ballet en France pour passer de 28 à 35 équipes, ce qui est possible puisque 34 clubs ont au moins 1 extension ballet

Redéfinir et approfondir le mode fonctionnement des juges

Le vote des modifications de règlement à l'AG a surpris cette année les américains qui ont du mal à accepter ce mode de fonctionnement, car les décisions prises sur le séminaire de Décembre ont été appliquées directement sur la saison 2006 aux USA alors qu'en France nous attendons l'AG pour voter ces modifications.

Thierry BONTEMPS propose de programmer le séminaire plutôt en fin de saison car les entraîneurs sont plus disponibles qu'à la rentrée et cela permettrait de se rapprocher de la date de l'AG pour voter les décisions prises en séminaire.

Dominique Robert pense quant à lui que les séminaires étant riche en nouveautés pédagogiques, il est intéressant d'appliquer immédiatement sur la saison, il serait dommage de les mettre en fin de saison.

Gérard GAUTUN rappelle que le Budget d'un séminaire s'élève à 8000 € et qu'il est monté grâce à l'aide de partenaires locaux qui prêtent gracieusement les salles, mais avec des contraintes de date. D'autre part au niveau international les saisons sont décalées, il n'est donc pas facile d'organiser un séminaire qui contente tout le monde. Aujourd'hui on raisonne à trop court terme, pour régler le problème il faut anticiper et travailler les sujets à plus long terme (2007-2010), ce qui effacera le décalage des saisons

Bernard souligne que la concertation est importante, qu'il serait intéressant de passer à 2 réunions par an, celle des championnats de France plus une réunion sur une autre compétition.

Mme Bayard pense que la réunion des championnats de France pose problème car les entraîneurs sont pris avec leur équipe et n'ont pas de disponibilité. Paulette Launay ajoute que le stress du championnat de France ajoute un manque de condition pour que la réunion soit vraiment considérée comme une réunion de travail.

Cette réunion est plus une prise de température sur la préoccupation des clubs pour traiter les sujets en AG ou en séminaire.

A l'unanimité, il est décidé de maintenir une seule réunion de 2 heures sur les Championnats de France.

Gérard GAUTUN revient sur le point 1 du plan de discussion

1. Une CSN BALLETT : Une nouvelle prise de conscience, un nouvel état d'esprit

La CSN Ballet apporte

- *Une nouvelle perception de la discipline Ballet par l'extérieur (collectivité locale, ..)*
- *Une identité renforcée*

Mais une structure n'a jamais réglé les problèmes à la place des acteurs !

Il est donc important de continuer à communiquer, à faire remonter les avis, mais il faudra aussi accepter les contraintes de l'officialisation de la discipline

2. Qu'est-ce que l'intérêt général des Ballets pour les clubs ?

En fait l'intérêt peut être décomposé en 3 axes

1. Le club
2. La discipline
3. La Fédération

Le Club :

- Apporte un esprit d'équipe au sein du club / sport individuel
- Fidélise les patineurs en les incitant à poursuivre quelques années de plus la pratique du patinage
- Crée une dynamique globale : parents participant à la vie du club par le biais des décors / Costume et déplacement des équipes.

Mme BAYARD souligne que c'est de moins en moins vrai, surtout dans les équipes ELITE qui se déplacent seuls, les parents ne se sentent plus du tout concernés, ils deviennent consommateurs, c'est la crise du bénévolat

- Rentabilise les créneaux horaires en nombre de patineurs sur la glace. (équipe en moyenne 18 patineurs)
- Augmente les heures d'entraînement des patineurs (cours spécifiques ballet, cours en individuel sur la discipline de base artistique/danse, (d'où possibilité de revenus supplémentaires pour le club)
- Le ballet sur glace peut être l'identification du club pour les collectivités locales en matière de reconnaissance.

Le ballet est un sport collectif, cela augmente la crédibilité auprès des collectivités locales pour obtenir des subventions, une équipe a plus de poids que quelques individuels

Issoudun précise que cela n'est pas forcément vrai dans les petites communes. Bernard propose de partager son expérience pour le montage des dossiers de subventions, expérience acquise en tant que président du comité Régionale de Midi Pyrénées.

La discipline :

- Le Ballet sur glace discipline d'équipe et visuelle suscite l'intérêt du public par :
 - son côté sportif, le patinage sur glace
 - son côté artistique : la création de ballet et la diversité des thèmes
 - motivation du public à soutenir leur équipe comme cela se fait dans d'autres disciplines

Mme BAYARD n'est pas d'accord et pense que le public a changé et se met à critiquer méchamment les équipes adverses

Gérard GAUTUN rappelle qu'il faut prendre du recul sur les problèmes locaux et raisonner pour l'intérêt général de la discipline

- Permet aux patineurs d'un niveau intermédiaire d'accéder à des compétitions inter régional, national et international

La Fédération :

- mutualisation des licences (compétition ou extension ballet) d'où ressource supplémentaires.
- ouverture à de jeunes patineurs de type loisir d'accéder à un certain niveau de compétitions sans tenir compte du problème « âge médaille » // test
- longévité de l'espace temps//année patinage, car ce patineur peut progresser à son rythme dans sa discipline de base
- le ballet pour la fédération est une garantie supplémentaire de conserver des licenciés en son sein

3. Validation de ce qui est déjà engagé : 2006-2007

A. Calendrier sportif

LICENCE COMPETITION OU EXTENSION BALLET OBLIGATOIRE

Janvier	Australie	??
?? Février	Moscou	Compétition internationale de Ballet
?? mars	Colombes	Coupe André Brunet « Artistique – Danse – Synchro – Ballet »
30 mars	Chambéry	Coupe des Ducs de Savoie
07^r avril	Asnières	Coupe Internationale d'Asnières et IDF
07 avril	Argenteuil	La Griffe d'Argent (International)
14 avril	Nice	Trophée International des Aigles
21 avril	Toulouse / Blagnac	Trophée International d'Occitanie
5 Mai	Issoudun	Championnat de France

Elite : **Exercice Chorégraphique de 2 ' 30 sera officialisé les 24 et 25 juin 2006 aux USA**

Thème :

Procédé Chorégraphique :

Gestuelle :

?? mal	Barcelone	Trophée de Catalogne
?? Juin	USA	International Theatre On Ice

**** si pas CF**

Deux problèmes majeurs apparaissent sur ce calendrier qui comporte deux compétitions Ballet le même jour et 4 compétitions qui se suivent avec 1 semaine d'intervalle.

Gérard GAUTUN fait remarquer que trop de compétitions tue les compétitions.

Moins de compétition en France permettraient aux équipes de se déplacer à l'étranger

Attention à la qualité des compétitions, se déplacer pour être seul sur sa catégorie n'est pas rentable pour l'équipe qui se déplace et au niveau budgétaire, les compétitions à très peu d'équipes sont difficiles à équilibrer.

Gérard Gautun propose de faire au mieux pour 2006-2007 mais pour 2007-2010, il précise qu'il faudra revenir à un calendrier s'étendant du 15 février au 15 Mai, c'est une question de crédibilité. L'existence de la CSN Ballet va donner un droit de regard à la fédération sur la discipline et apporter des contraintes, comme une fin de compétition au plus tard à 23h30. La réorganisation des Championnats de France sera donc à moyen terme incontournable.

Serge LAUNAY propose une réunion des organisateurs de compétitions en début de saison pour éviter ce problème.

Jacky DEFRADAT précise que chaque année la ville d'Argenteuil impose la date de la Griffes d'Argent et que chaque année Asnières doit se plier à cette contrainte de date, cette année, Asnières ne déplacera pas la date de la coupe IDF. Devant la position ferme des deux présidents de clubs, Gérard GAUTUN précise que la coupe IDF n'est pas gérée par la commission sportive Nationale.

Bernard expose son idée d'alternance des compétitions sur 2 ans pour une harmonisation de développement géographique

Devant le manque d'informations concernant les dates de fermeture de patinoire la date du championnat de France est maintenue au 5 mai, il serait souhaitable de déplacer à l'avenir ce championnat de France d'une semaine pour élargir le calendrier des compétitions.

Attribution des Championnats de France 2007

3 dossiers de candidatures présentés par le représentant des clubs
Résultat du vote à bulletin secret

La ville **d'Issoudun** remporte l'organisation du Championnat de France avec **10 voix**, contre 5 voix pour Chambéry et 4 voix pour Villard de Lans

L'attribution des Championnat de France sur les 2 années suivantes avec les candidatures d'aujourd'hui est rejetée par l'assemblée, les dossiers seront étudiés à nouveau à la prochaine AG si les villes souhaitent reconduire leur candidature.

B. Règlement Ballet

Suite au séminaire de décembre 2005 à Toulouse

Les propositions suivantes sont acceptées. Elles seront intégrées au Règlement International et à chaque Règlement national pour la saison 2006-2007, et doivent être valide par notre AG

Durée des programmes :

- De 6 mn +/- 30 s à **6 min +/- 15 s** (pour Elites et Espoirs)
- De 5 mn +/- 30 s à **5 min +/- 15 s** (pour Jeunes Espoirs)

Abstention = 0 Contre 0 , voté à l'unanimité

Décor : hauteur maximale : 2,30 m

Abstention = 0 Contre 0 , voté à l'unanimité

Rideau : la règle proposée est déjà mise en place aux USA. Un rideau 3 m de haut et de 20/30 m de large doit être utilisé lors de chaque compétition internationale. Il peut être placé dans la longueur ou la largeur de la patinoire, selon la conformation de cette dernière. Sa position exacte doit être communiquée dès l'annonce de chaque compétition, ainsi que ses dimensions et sa distance des barrières.

Comme à la réunion de Toulouse, ce sujet ne fait pas l'unanimité, et pose divers problèmes de coût, de position sur des patinoires à gradins de chaque côté, et le rôle de ce rideau n'est pas assez explicité, le libellé de cette proposition est donc contesté, son vote est reporté sur la prochaine AG.

Il est à noter que les équipes étrangères souhaitent que ce rideau soit mis en place sur les compétitions qui les accueillent, les clubs organisateurs devront en tenir compte.

C. Formation et Séminaire

Une formation spécifique en priorité pour les entraîneurs et chorégraphes sur un séminaire traitant le théâtre, la musique, la danse contemporaine et classique.

Séminaire prévu en Septembre /Octobre, des informations seront envoyées première semaine de Juillet.

Daniel BAYARD de St Egrève expose le cas de son chorégraphe bénévole et patineur qui n'a pas accès à ces séminaires parce que se pose le problème de la reconnaissance de sa qualification. Mme Christelle GAUTHIER, DTN en charge du secteur formation vient lui apporter un élément de réponse sur l'aspect Qualification.

Mme GAUTHIER propose la reconnaissance d'une compétence par une qualification. La mise en œuvre prendra quelques temps car il faut monter le programme de formation, l'expérimenter sur une année puis le valider. Le programme se monte avec les référents de la discipline.

Mais il faut bien faire la différence entre qualification, possible par une CSN , et diplôme d'Etat, certificat professionnel ou diplôme qui donne droit à rémunération et permet d'enseigner seul sur la glace alors que la qualification ne le permet pas

Mr BAYARD précise que depuis de nombreuses années on lui dit que le sujet va être traité mais il ne l'est toujours pas.

Mme Christelle GAUTHIER précise que ce n'est pas forcément de la compétence de la FFSG

Attention aux problèmes de responsabilité du Président du Club qui intervient si l'intervenant est diplômé ou non, l'exploitant de la patinoire impose également un certain nombre de règles.

Mme Christelle GAUTHIER propose l'identification d'une qualification pour apporter un complément de formation fédérale, cette qualification serait proposée aux BE et aux non diplômés. Le travail d'expertise et d'instruction du dossier prendra 1 saison.

D. DVD Pédagogique

Un DVD pédagogique qui sera utilisé au prochain séminaire de Boston a été tourné sur les Championnats de France à Toulouse, il est en cours de finalisation, les commentaires des entraîneurs ont été enregistrés récemment, il sera sous-titré en Anglais et permettra de servir de support au développement de la discipline – il sera prêt pour le mois de Septembre

E. Critères de Vote saison 2006-2007

Il est proposé de reconduire les critères de vote actuels pour une année et de voir à l'AG prochaine

Abstention = 0 Contre 0 , voté à l'unanimité

Cf Annexe 1

F. Les Catégories

Bernard lance le débat en proposant de créer un lien entre les catégories pour arriver à une progression logique et une harmonie entre les catégories.

Thierry BONTEMPS propose de limiter le nombre des équipes dans chaque catégorie et de réguler en obligeant les 3 premières équipes à monter sur la catégorie supérieure et les 3 dernières à descendre sur la catégorie inférieure. Ce n'est plus les équipes qui choisiraient alors leur catégorie en fonction du résultat potentiel qu'elles pourraient obtenir, cela aurait plus de crédibilité auprès des collectivités territoriales.

On pourrait également mettre en place une coupe de France sans obligation d'avoir fait une autre compétition dans l'année et le championnat de France, avec une sélection par rapport aux résultats de la saison qui donnerait des points comme en Artistique

Mais cela poserait des problèmes financiers

L'exercice chorégraphique devrait être obligatoire sur toutes les catégories, cela permettrait aux équipes restant en catégorie Espoir pour y échapper de ne plus avoir d'argument, cela permettrait de ne plus avoir besoin des niveaux de patinage pour réguler les catégories

Serge LAUNAY précise qu'aux Championnat de France de Chambéry en 19 xx, un dossier avait été construit autour de ce thème, qu'il faudrait que la commission le reprenne

Mme OLIVEIRO s'impatiente, on n'avance pas, l'exercice chorégraphique devait être obligatoire l'année passée déjà et la décision n'a pas été prise et cette année cela recommence

On a deux problèmes à faire évoluer pour la saison prochaine, les catégories et le déroulement du championnat de France

Il faut préparer des solutions pour la prochaine AG

Sondage sur les clubs, mise en application de façon expérimentale et entérinée en AG

Nous passons au vote pour scinder la catégorie Espoir en deux

Avec exercice chorégraphique
Sans exercice chorégraphique

Abstention = 0 Contre 0 , voté à l'unanimité

La décision de l'exercice chorégraphique, pour les deux prochaines années sera prise à CAPE COD ce week end par les États-Unis sur propositions de nos deux référents et deux référents américains

Devant l'interrogation de Mme Oliveiro, il est rappelé que la participation des équipes étrangères à nos compétitions nous impose de nous harmoniser sur ces thèmes, les US ont pris pendant des années nos thèmes, cette année, c'est eux qui vont décider, mais il est à noter qu'il est difficile lorsqu'on lit les 4 propositions de faire la différence entre les thèmes français et les thèmes américains.

Bernard rappelle que les référents de la Commission sont Françoise ISORE et Peggy DERVAL-LOISEAU désignées par la commission sur des critères de compétences et de résultats aux compétitions, nous avons voulu également un équilibre entre la danse et l'artistique.

Rappel : Un entraîneur référent étant avant tout salarié d'un club, il faut faire attention de passer par une demande préalable de l'employeur. C'est le demandeur qui se déplace.

Dominique ROBERT présente 2 DVD de danse classique, afin d'analyser les écarts entre les 2 chorégraphes de renom – Merce Cumingham, B comme BEJARD.

Cette initiative est dans l'objectif de développer l'identité personnelle des chorégraphes, il faut que l'on puisse reconnaître le chorégraphe en regardant son Ballet

Projet Bac option Ballet

Claude Ancelet prévoit de mettre en place un responsable qui sera chargé de porter le dossier.

Transposition du bac danse en bac option Ballet

3 à 4 personnes travaillent depuis 6 mois sur le dossier qui prendra un nouvel essor avec la nouvelle équipe

ANNEXE 1

CRITERES DE VOTE SAISON 2006/2007 et suivantes

BALLET sur GLACE

- Assemblée Générale des clubs pratiquant le BALLET -

Participation aux Championnats de France de Ballets, équipes figurant aux résultats officiels, au cours de l'une des deux dernières saisons (non cumul) :

Catégorie Elite	=	2 voix
Catégorie Espoir	=	1 voix
Catégorie Jeune Espoir	=	1 voix

Club possédant un **minimum de 012 licences** et/ou extensions licences BALLET : 1 voix

Club possédant un **minimum de 021 licences** et/ou extensions licences BALLET : 2 voix

Club possédant un **minimum de 051 licences** et/ou extensions licences BALLET : 3 voix

Club possédant un **minimum de 101 licences** et/ou extensions licences BALLET : 4 voix

Club possédant un **minimum de 151 licences** et/ou extensions licences BALLET : 5 voix

Club possédant un **minimum de 201 licences** et/ou extensions licences BALLET : 6 voix

Seules les licences COMPETITION sont prises en compte dans le barème des droits de vote. Dans un souci démocratique, le nombre maximum de voix par club est limité à 13 voix.

Pour tous les autres votes concernant la vie interne de la CSNB, le barème des droits de vote est d'une voix par club, un club devant détenir au moins trois licences Compétition pour obtenir un droit de vote.